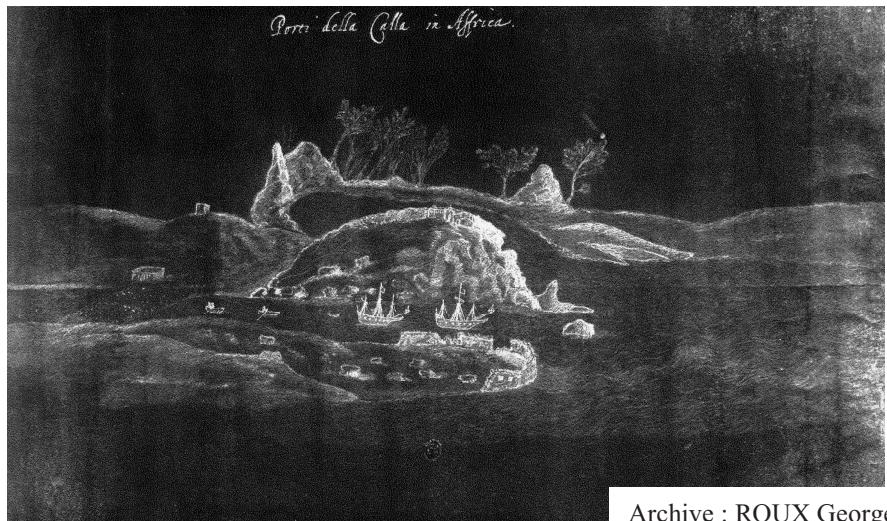


### II.3 Genèse de la ville un petit port traversant l'histoire des comptoirs méditerranéens :

El-Kala n'est pas comme beaucoup de centres Algériens, née de l'expédition de 1830. Son origine remonte très haut dans le temps. Les monuments mégalithiques, les stèles puniques, les vestiges romains que l'on trouve dans la région en témoignent. .

La côte Kalloise, était de tout temps, destinée principalement à la pêche et la commercialisation du corail

**Figure n°14 :** Vue sur le port de la Calle à sa création



Archive : ROUX George

L'agglomération occupe en partie l'emplacement de Tuniha ou **Tunizia** ville qui figure sur la carte de l'empire romain et qui fut un point de passage obligatoire entre les lacs et la mer. Son eau abondante, son rocher facile à défendre en faisaient d'elle un site prédestiné à accueillir une agglomération humaine.

Vers 960 de notre ère la ville étaient habité par de marchants très riches et des courtiers pour la vente du corail, Marsa-El-Kharaz (le port aux breloques) au moyen âge puis Marsa-el-Djoun (le Port de la Baie), elle devint par déformation **La Calle de Marcarèse**, puis **La Calle** tout court où ces coraux avaient répondu la renommée de la petite ville dans tous le marchées de l'orient et du moyen orient.

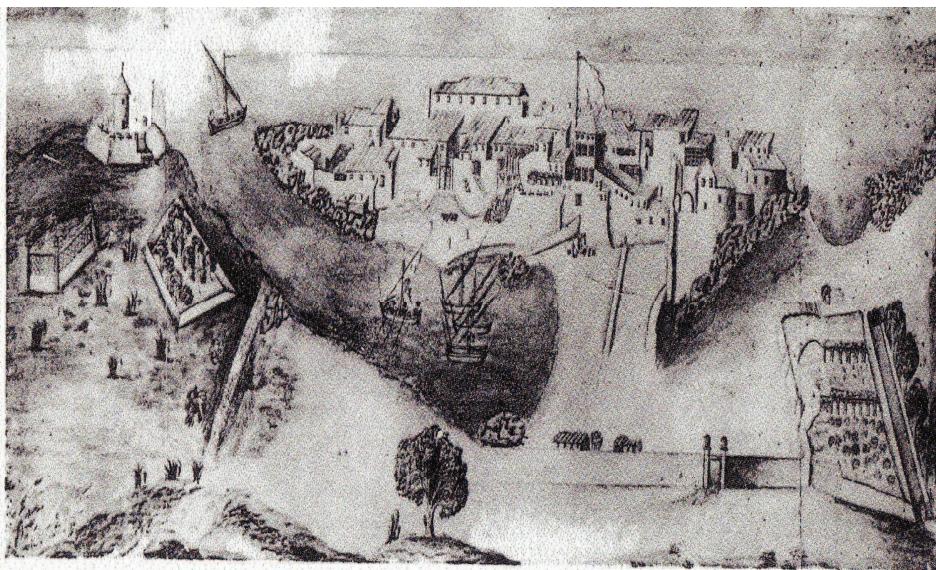
Un siècle plus tard le Géographe arabe El-Bekri écrivait :

« A l'orient de cette ville (Bône), il y'en a eu une autre nommée Marsa-El-Kharaz (Marsa-El Djoun), le port aux berloques où se trouve la corail. La mer environne cet endroit de tous les cotés, à l'exception d'un mur et renferme un bazar très fréquenté. Depuis peu de temps on y a établi un barricadière pour les navires. On construit a Marsa-El-Kharaz des vaisseaux et des bâtiments de guerre qui servent à porter le ravage dans le pays de Roum (les cotes de l'Europe). Cette ville est le rendez vous de corsaires, il en arrive de tous les cotés, attendu que la traversée de la Sardaigne est assez courte pour être effectuée en deux jours » (Feraud C. 1877)

Dès 1550, les Marseillais Thomas Lenche et Carlin Didier fondent un comptoir commercial spécialisé dans la pêche et le corail entre Annaba et El Kala appelé « le Bastion de France ».

En 1628, les Marseillais de SAMSON NAPOLLON, édifièrent une forteresse baptisée « Bastion de France » sur le site de ce qu'on appelle aujourd'hui la vieille Calle, à 8 km de l'actuelle El Kala.

**Figure n°15 : Vue de la Calle 1780**



145. — Vue de la Calle (1780).

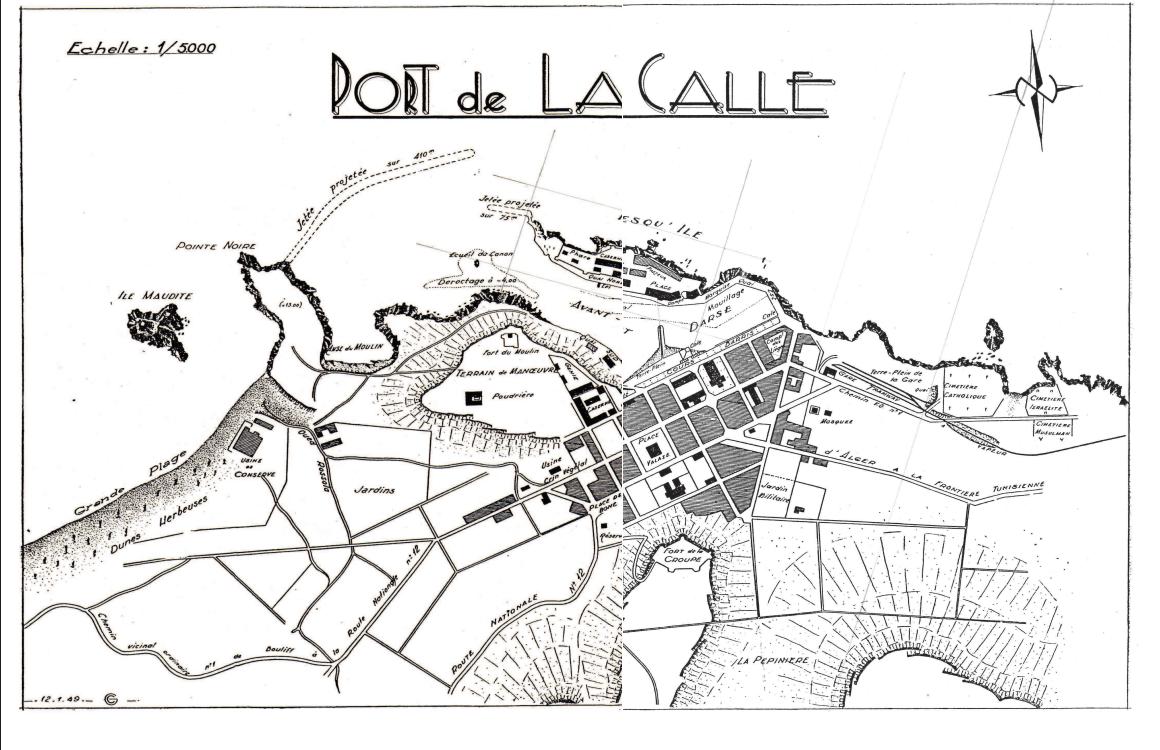
Archive : ROUX George

Dans la presqu'île, a été construit un port peu profond avec une ouverture Ouest-Nord-Ouest (unique en Algérie) et dominé par le Fort du Moulin bâti sur un promontoire situé au Sud-ouest.

La pêche au poisson est devenue ensuite une activité complémentaire prenant même le dessus sur la pêche coralline, et a permis la création d'industries de conservation de sardines et de crevettes.

L'intervention sur le tissu urbain fût après l'arrivée des français en 1837 avec un urbanisme militaire ce qui a donné lieu à une ville faisant face à la mer et un petit port protégé par une presqu'île. Pour mieux contrôler la ville il fût dressé un fort au sud et un campement militaire au nord (source PDAU).

Carte n°10 : Le port de la Calle pendant la période coloniale



Archive ROUX George

## II.4 Une urbanisation contemporaine dans un espace naturel fragile:

**Figure n°16 :** Vue sur le tissu urbain à El-Kala



Salah-Salah H. 2009

Ce n'est en aucun cas un hasard que le parc national d'El-Kala porte le nom de la ville d'El-Kala, car celle-ci est l'agglomération la plus importante du parc, elle en est une sorte de capitale.

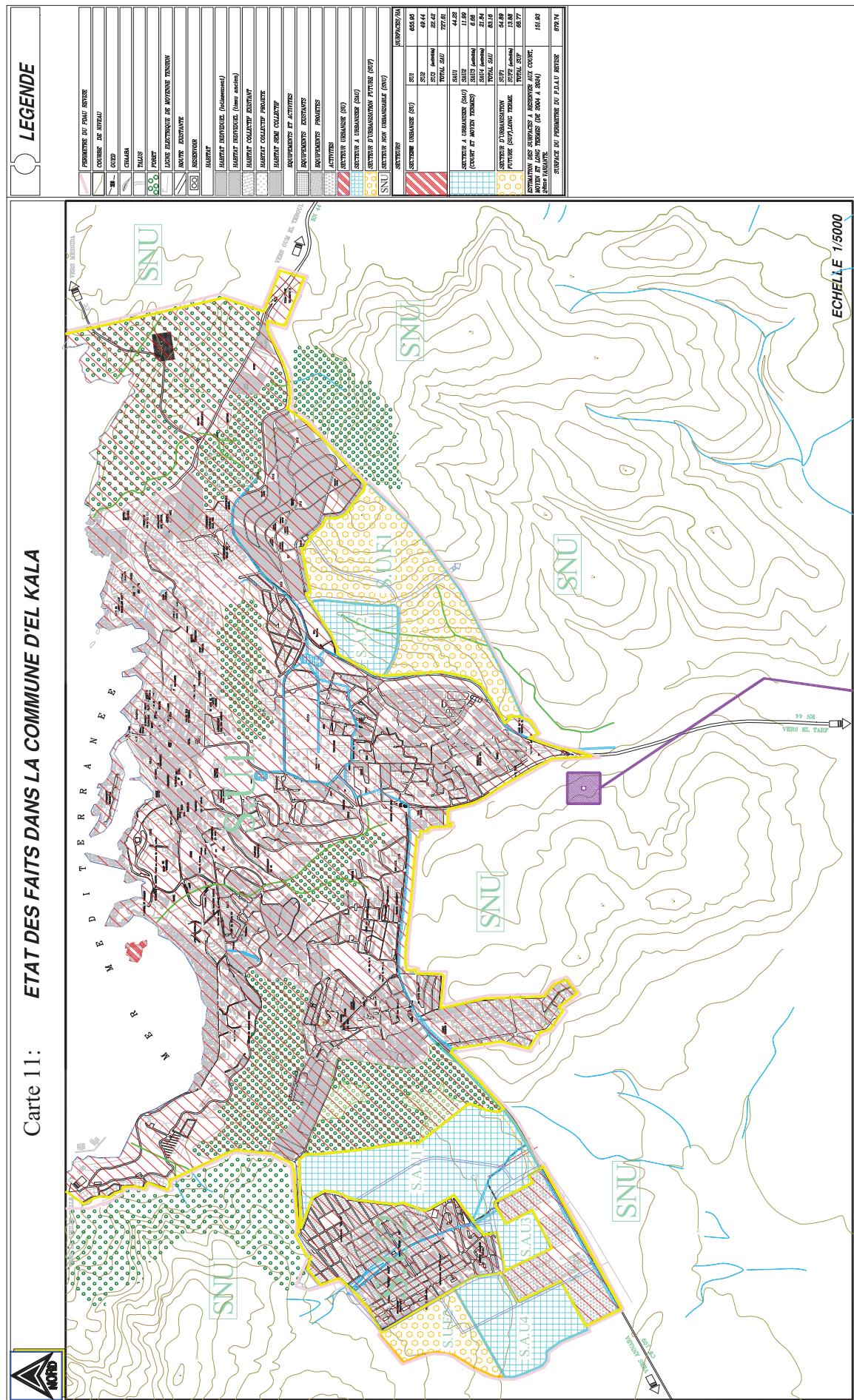
Toutefois, même si le PNEK attribue à El-Kala un rang avec lequel elle dépasse celui du chef lieu de la wilaya (la ville d'El Tarf), la ville rencontre beaucoup de problèmes quant à son développement urbain ou économique à cause de la présence du parc.

Jetant à présent un petit regard sur l'outil de planification urbaine de la commune d'El-Kala qui est le PDAU, celui-ci divise l'espace urbain de la ville en quatre secteurs (carte 11).

L'urbanisation dans la ville d'El-Kala, se fait selon un zonage édicté par la PDAU de la ville qui divise la commune d'El Kala en secteurs<sup>22</sup> qui sont des fractions continues du territoire pour lesquelles sont prévus des usages généraux du sol et des échéances d'urbanisation.

<sup>22</sup> Ref : Loi 04/05 du 14 Août 2004 modifiant et complétant la loi n° 90-29

## Carte 11: ETAT DES FAITS DANS LA COMMUNE D'EL KALA



**Source:** PDAU, 2003 De la commune 'El-Kala

---

Ces secteurs sont définis comme suit :

**(SU)** - Les secteurs urbanisés incluent tous les terrains même non dotés de toutes les viabilités occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces de prospect et par les emprises des équipements et activités même non construits, espaces verts, surfaces libres, parcs et forêts urbains destinés à la desserte de ces constructions agglomérées.

**(SAU)** : Les secteurs à urbaniser incluent les terrains destinés à être urbanisés à court et à moyen termes à l'horizon de dix (10) ans dans l'ordre de priorité prévue par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

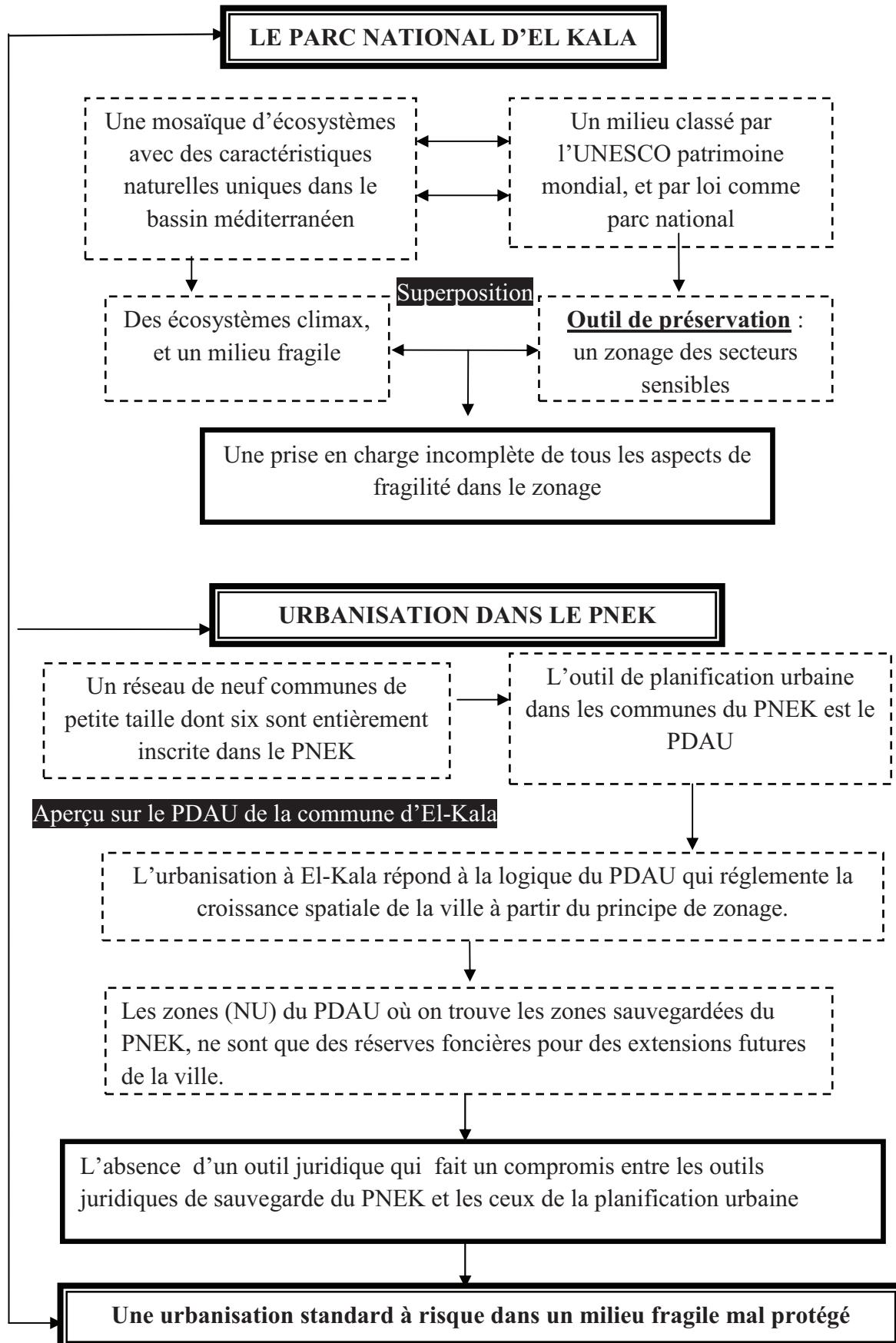
**(SUF)** : Les secteurs d'urbanisation future incluent les terrains destinés à être urbanisés à long terme à un horizon de vingt (20 ) ans, prévues par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

**(SNU)** : Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels les droits à construire peuvent être édictés mais réglementés dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs.

La lecture du rapport du nouveau PDAU de la ville (révisé en 2003 et en cours d'approbation actuellement) nous laisse apprendre que les secteurs sauvegardés du PNEK environnant la ville d'El-Kala doivent être pris dans la catégorie de (SNU), cependant le rapport reste ambiguës quand aux dispositions prises pour ces zones de fragilité qui ne sont en réalité que des réserves foncières pour les éventuelles extensions prévues par ce nouveau PDAU a court et moyen terme.

Donc on note que l'urbanisation dans un espace aussi fragile se fait comme par tous en Algérie avec les mêmes instruments et dans la même perspective qui est celle d'étendre l'espace urbain afin de répondre aux besoins d'une population de plus en plus croissante.

On appellera donc pour l'instant cette manière de concevoir l'espace urbain de la ville d'El-Kala comme **urbanisation standard**, c'est-à-dire une urbanisation qui se fait avec les mêmes outils et dans la même logique que n'importe quelle espace urbain en Algérie, sans prendre en compte les spécificités environnementales du milieu naturel protégé.

**Figure n° 17:** Une urbanisation standard à risque dans Le PNEK, (synthèse)

## **II.5 Face à l'urbanisation standard une gestion standard des rejets porteuse de risque pour le milieu :**

Etant un écosystème artificiel, les villes sont de façon évidente des organismes qui engloutissent les ressources et rejettent des déchets. Plus elles s'étendent et se complexifient, plus elles dépendent de leur espace environnant qui est leur source d'approvisionnement et le milieu qui accueille leurs rejets solides et liquides (Rogers R. et al, 2000).

Lorsqu'il s'agit d'un écosystème aussi sensible que celui du PNEK la question des rejets devient très critique et doit être sujette à une bonne réflexion à fin de limiter les atteintes à l'écosystème naturel

### **II.5.1 Les rejets solides de la ville d'El-Kala :**

Les activités socio-économiques couplées à l'accroissement démographiques et aux changements dans le monde de la consommation génèrent une production importante des déchets solides municipaux dans la ville d'El-Kala qui varient qualitativement et quantitativement comme le démontre le tableau en bas:

Tableau n°2 : Quantité et qualité des déchets solides dans la ville d'El-Kala<sup>23</sup>

Production T/j	Matières organiques		Métal		Carton+Papier		Plastique		Verre	
	%	Quantité T/j	%	Quantité T/j	%	Quantité T/j	%	Quantité T/j	%	Quantité T/j
9.9	74	7.32	2.9	0.29	6.2	0.61	8.2	0.81	8.7	0.86

Benslama M.2008 ?

<sup>23</sup> Etudes faite sur un tri sélectif réalisé sur des échantillons qui diffèrent par la composition chimique et l'aptitude à la dégradation réalisée dans le cadre du projet SMAP-III qui est un grand projet initié par la direction générale des forêts en collaboration avec la tour du valat et financé par l'union européenne, qui a pour principal objet la gestion intégré des zones côtières da la région d'El-Kala

**Figure n°18 : Point de prés collecte des déchets**

La collecte se fait soit au niveau des points de prés collecte ou par un passage au porte à porte si la voirie le permet par des moyens souvent inadaptés (camions à benne, tracteurs à remorque ou encore dumper).



Salah-Salah H. 2009

Les déchets ramassés sont ensuite transportés à la décharge sauvage sans le moindre traitement, cette décharge se trouve sur les crêtes qui séparent le bassin versant du la Oubeira du bassin versant du lac Tonga ce qui est très dangereux pour la nappe phréatique et pour les eaux des lacs

La décharge à une surface qui peut être estimé à 30000m<sup>2</sup> pour un volume de 60000m<sup>3</sup>(carte n°10).

Le seul traitement appliqué à cette décharge est l'incinération ceci est porteurs d'un très grand risque pour la forêt qui se trouve juste a coté de la décharge.

Résultat : Il est important de noter que la décharge publique se positionne sur l'espace du bassin versant du la Tonga, ceci est très dangereux pour la qualité des eaux qui vont alimenter les lacs

**Figure n°19 : La décharge sauvage d'El-Kala**

Salah-Salah H. 2009



Salah-Salah H. 2009

### **II.5.2 Les rejets liquides :**

Le système d'assainissement à El-Kala est un système gravitaire séparatif composé de deux collecteurs séparés un pour les eaux usée et un autre pour les eaux pluviales.

Les eaux usées de chaque POS sont interceptées dans des bassins de décantations, le contenu de ces derniers va vers les stations de relevage qui longent la côte où chaque station rejette ces eaux dans une autre.

La dernière renvoie toutes les eaux vers une station d'épuration (station abattoir) à l'est de la ville, les enquêtes sur terrain nous ont permis de savoir qu'après l'épuration, eaux usées et eaux pluviales se mélangent dans cette station pour être en fin rejetées dans la mer (Carte n°10)

Deux chaabats rejettent leurs eaux dans la mer, leurs eaux sont polluées par les rejets des habitats et des équipements touristiques non bronché sur le réseau principal.

**Figure n°20 : Rejets liquides dans la mer**



Salah-Salah H. 2009

Carte n°12: Les rejets liquides et solides de la ville

